

Président indépendant du Conseil, M. Luc GUYAU

144ème session du Conseil

Intervention du 11 juin 2012

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation
Monsieur le Directeur général
Mesdames et Messieurs les Délégués et observateurs
Mesdames, Messieurs

Je vous souhaite la bienvenue à cette 144^{ème} session du Conseil. Je lance d'emblée un appel pour que nous soyons attentifs, unis et solidaires, mais également concis et précis, dans une ambiance constructive. Nos recommandations et conclusions doivent être les plus pertinentes possibles pour l'Organisation. Il nous revient de poursuivre la mise en place d'une FAO forte pour un monde meilleur.

Je souhaite également la bienvenue à notre nouveau Directeur général, Monsieur José GRAZIANO DA SILVA, dont c'est la première participation au Conseil en qualité de DG. Depuis sa prise de fonction, le 1^{er} janvier, chacun a pu constater les améliorations substantielles qu'il a immédiatement mises en place en matière de transparence et de rétablissement de la confiance, deux éléments essentiels de la bonne santé de l'Organisation. Soyez-en remercié Monsieur le Directeur général, il s'agit là d'une évolution déterminante pour la montée en puissance de votre action, et de celle de la FAO toute entière. En début d'année, le Programme alimentaire mondial s'est également doté d'une nouvelle Directrice exécutive. Je félicite Mme Ertharin COUSIN pour sa nomination et je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Depuis la session précédente, en novembre, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Je n'en citerai que deux : l'adoption des Directives volontaires sur les régimes fonciers par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et le déroulement des cinq Conférences régionales, ou plutôt six en y ajoutant la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord. Sans rentrer dans le contenu détaillé de ces sessions, je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'implication grandissante des acteurs de la Société civile, incluant le secteur privé, dans le débat multilatéral de l'alimentation et de l'agriculture. C'est un élément extrêmement positif, qui ouvre un peu plus l'Organisation vers les bénéficiaires de son action, qui la rapproche encore plus du terrain et améliore son efficacité, notamment à travers la transmission du savoir et l'appui aux politiques nationales. Le renforcement du processus de décentralisation, qui est au menu de notre session, s'inscrit en cohérence avec cette évolution. Nos débats ne devraient en être que plus riches et conclusifs cette semaine.

Dans le même temps, la contribution déterminante de la FAO, en 2012, à l'année internationale des coopératives participe également à ce mouvement en faveur d'une plus grande implication de la Société civile dans nos réflexions. C'est le gage d'une meilleure perception des besoins des plus démunis et des réponses que l'Organisation peut apporter.

Sur le plan institutionnel, le semestre qui vient de s'écouler a mis en évidence, de mon point de vue, deux éléments importants :

- Premièrement, le fait qu'une FAO dynamique nécessite que les éléments, les forces qui la composent soient complémentaires et interagissent en permanence. Management, Pays membres, personnel et acteurs de la société civile, c'est cet ensemble qui fait que la FAO existe comme une entité unique et performante. Il est souhaitable que chacun soit conscient de sa place et de son rôle dans l'équipe, communique avec son environnement et soit réactif. Gouvernance et Management guident cette équipe, chacun selon des attributions différentes, dont la réunion détermine le cap à suivre. Nous disposons d'une gouvernance forte qui ressort du processus de réforme. Il nous revient de la préserver tout en nous assurant également d'un management fort, lui aussi, afin de garantir un équilibre dans le pilotage de l'Organisation;

- Deuxièmement, le fait que la poursuite de la modernisation des organes de gouvernance passe notamment par un travail intersessionnel plus substantiel et mieux organisé. Les dispositifs informels permettent plus de flexibilité et limitent les coûts. Ils peuvent être encouragés, dans la mesure où ils s'inscrivent en complément des sessions formelles. Les bureaux des Comités techniques se renforcent et s'équilibrent au plan de la représentation régionale. L'ensemble concourt ainsi à mieux donner suite aux conclusions des sessions, à mieux préparer les échéances à venir et à faciliter le travail du Secrétariat et l'action du Directeur général.

Pour terminer, permettez-moi de souligner l'impératif de responsabilité qui est le nôtre, d'*accountability* selon l'expression anglaise. Nous avons tous des comptes à rendre sur la mission qui nous a été confiée et sur les moyens qui ont été mobilisés pour l'accomplir. Soyons prêts à cette étape de restitution qui, avec la transparence, se doit de constituer le fil directeur de notre action.

Je nous souhaite collectivement une session du Conseil la plus fructueuse possible. L'agenda est chargé, les enjeux concernent aussi bien des aménagements de court terme que le cadre stratégique à l'horizon 2019. Alors, commençons tout de suite ! Je vous remercie de votre attention. /